

Budget des dépenses

Supplémentaires

2024–25

Volume 1



Secrétariat du Conseil du Trésor



Secrétariat
du Conseil
du Trésor

Budget supplémentaire des dépenses **de la province de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025**

VOLUME 1

PROVINCE DE L'ONTARIO
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2024-2025

Pour la version en ligne de ce document, visiter
<https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses>

PROVINCE OF ONTARIO
SUPPLEMENTARY EXPENDITURE ESTIMATES 2024-2025

For the online version of this document, visit
<https://www.ontario.ca/page/expenditure-estimates>

INTRODUCTION

Objet du Budget supplémentaire des dépenses

Lorsque le gouvernement doit obtenir l'autorisation de l'Assemblée législative pour engager des dépenses supplémentaires une fois le Budget principal des dépenses déposé, il présente un Budget supplémentaire des dépenses.

Format, présentation, termes et définitions

Les termes et définitions utilisés dans ce Budget supplémentaire des dépenses ont le sens décrit dans la section « INTRODUCTION » du Budget principal des dépenses 2024-2025. Des différences, décrites ci-dessous, existent entre ces deux budgets au niveau du format et de la présentation.

Contrairement au Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses ne comprend pas les tableaux intitulés « Sommaire – Programme du ministère », qui donnent dans le Budget principal un aperçu de chaque ministère et une liste de chacun des crédits et programmes, des crédits législatifs et des redressements de consolidation et autres redressements. Les tableaux intitulés « Sommaire – Crédit » ne contiennent que les postes pour lesquels l'autorisation de faire des dépenses supplémentaires est demandée au moyen du Budget supplémentaire des dépenses.

Les prévisions de dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent, qui reflètent le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses déposés antérieurement, et les chiffres réels de l'avant-dernier exercice sont fournis à des fins de comparaison dans les pages « Sommaire – Crédit ». Même si tous les montants indiqués dans le Budget supplémentaire des dépenses sont « À VOTER », le total des prévisions peut inclure les montants accordés par mandats spéciaux, le cas échéant. Les chiffres des exercices antérieurs ont été retraités pour faciliter la comparaison lorsqu'il y a eu des réorganisations et des transferts fonctionnels, le dépôt d'un Budget supplémentaire des dépenses ou des modifications comptables. Pour en savoir davantage sur les données publiées antérieurement qui ont subi un retraitement, il convient de consulter dans le Budget principal des dépenses le tableau situé à la fin de la rubrique consacrée à chaque ministère.

Conventions comptables régissant le Budget des dépenses

Le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément au Budget et aux Comptes publics de la province.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2024-2025

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2024-2025

SOMMAIRE GÉNÉRAL

MINISTÈRE	PAGE	Montant total \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Ministère des Finances	3	3 063 783 900
Ministère de la Santé	5	1 000 000 000
Secrétariat du Conseil du Trésor	7	900 000 000
TOTAL - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		4 963 783 900
MONTANT TOTAL À VOTER		4 963 783 900

PROGRAMME DES TAXES, DES AVANTAGES FISCAUX ET DES RELATIONS MUNICIPALES EN MATIÈRE DE FINANCES - CRÉDIT 1209

Le Programme des taxes, des avantages fiscaux et des relations municipales en matière de finances élabore le cadre législatif et stratégique régissant les systèmes de taxation, d'avantages fiscaux et de prestations de l'Ontario, administre les lois fiscales de l'Ontario, les programmes liés aux revenus fiscaux et non fiscaux et divers programmes d'avantages fiscaux, préserve l'intégrité du régime fiscal de l'Ontario et gère les liens budgétaires qu'entretient la province avec les municipalités.

Le programme a pour objectif de maintenir un régime fiscal concurrentiel et transparent pour les entreprises afin de soutenir la croissance économique, tout en veillant à ce que les mesures de soutien fiscal soient équitables et efficaces pour les personnes ciblées et les familles en Ontario. À cette fin, le programme fournit des conseils et des analyses stratégiques ainsi que des services de conception de lois dans divers domaines fiscaux, comme les particuliers, les entreprises, le secteur minier, le secteur de l'électricité, les produits de consommation et les ventes, l'administration des successions et les charges sociales.

Dans le cadre de ce travail, le programme offre un service à la clientèle de première ligne dans toute la province, avec notamment de l'éducation, de la sensibilisation et des conseils concernant les programmes, ainsi que de l'aide tout au long du processus d'inscription et de gestion des comptes. De plus, le programme mène des activités axées sur l'observation des règles fiscales (vérification en ligne, audit, inspection, enquête et recouvrement, etc.). Il exécute aussi des programmes d'avantages fiscaux essentiels à l'attention des particuliers et des familles à faible revenu, y compris des services automatisés de vérification du revenu et des améliorations à l'expérience client en ligne pour d'autres programmes d'avantages fiscaux. Le programme réalise des recherches et des analyses de l'observation fiscale, examine les programmes d'administration fiscale pour veiller à leur efficacité, aux gains en efficacité et aux possibilités d'améliorer l'intégrité des revenus. Il coordonne les activités de réduction du fardeau administratif au nom du ministre et gère les relations de la province avec l'Agence du revenu du Canada.

Le programme fournit des conseils en matière de collaboration des politiques et de textes législatifs régissant le régime de taxation foncière de l'Ontario, y compris les impôts fonciers municipaux, les impôts fonciers prélevés aux fins scolaires et l'impôt foncier provincial. Il établit le cadre stratégique et législatif pour le système d'évaluation foncière de l'Ontario et gère les relations de la province avec la Société d'évaluation foncière des municipalités. De plus, le programme assure la surveillance stratégique des politiques soutenant les accords fiscaux entre la province et les municipalités et prodigue des conseils dans ce domaine, et il conçoit et exécute les programmes de financement des municipalités, y compris le Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario, qui constitue la principale subvention globale de soutien aux municipalités.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE	POSTE	Prévisions supplémentaires 2024-2025	Prévisions 2024-2025	Prévisions 2023-2024	Chiffres réels 2022-2023
Ns					
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Administration des taxes, des avantages fiscaux et des prestations	3 063 783 900	488 184 900	553 926 800	401 478 911
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		3 063 783 900	488 184 900	553 926 800	401 478 911
Total - Charges de fonctionnement		3 063 783 900	488 184 900	553 926 800	401 478 911

PROGRAMME DES TAXES, DES AVANTAGES FISCAUX ET DES RELATIONS MUNICIPALES EN MATIÈRE DE FINANCES -
CRÉDIT 1209, suiteCLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
Ns		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1209-1	Administration des taxes, des avantages fiscaux et des prestations	
	Traitements et salaires	3 191 700
	Avantages sociaux	319 200
	Services	60 273 000
	Paievements de transfert	
	Remise aux contribuables de l'Ontario	3 000 000 000
	Total " voter - Charges de fonctionnement	3 063 783 900
<i>Sous-postes :</i>		
<i>Stratégies, gestion des services et politiques relatives aux programmes</i>		
	Traitements et salaires	3 191 700
	Avantages sociaux	319 200
	Services	60 273 000
	Paievements de transfert	
	Remise aux contribuables de l'Ontario	3 000 000 000
	Total " voter - Charges de fonctionnement	3 063 783 900
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des taxes, des avantages fiscaux et des relations municipales en matière de finances	3 063 783 900
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DES FINANCES	3 063 783 900

PROGRAMMES PROVINCIAUX ET INTENDANCE - CRÉDIT 1412

Ce crédit englobe les programmes provinciaux, les services de santé d'urgence et l'intendance. Parmi ces programmes de paiements de transfert figurent les services communautaires et prioritaires, le fonctionnement des établissements connexes et les programmes de lutte contre le VIH/sida. Le programme verse la part de financement de l'Ontario de la Société canadienne du sang et soutient une stratégie de gestion de l'utilisation du sang pour l'Ontario. Ce crédit inclut également les programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances gérés par le ministre, comme le logement avec services de soutien, et assure le soutien de la mise en œuvre, l'échange des connaissances et la formation, l'amélioration de la qualité et la gestion de l'information de l'appui des fournisseurs de services directs en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

Les programmes provinciaux et l'intendance soutiennent aussi la planification des immobilisations dans le domaine de la santé et l'administration de l'Agence Santé Ontario et des programmes connexes.

Les services de santé d'urgence garantissent l'existence d'un système équilibré et intégré de services de santé d'urgence partout en Ontario. Le système se compose d'une série de programmes et services interreliés, y compris les services d'ambulance terrestre contractuels ou exploités au niveau municipal, l'organisme à but non lucratif d'ambulance aérienne appelé Ornge, huit bases hospitalières assurant une surveillance médicale et les services de répartition d'ambulances. Par l'entremise des services de santé d'urgence, le ministre encadre, accrédite et réglemente les auxiliaires médicaux de l'Ontario, ainsi que les services d'ambulance terrestre et aérienne en vertu de la *Loi sur les ambulances*. Les services de santé d'urgence gèrent l'exécution de l'échelle de la province des opérations dans onze Centres intégrés de répartition d'ambulances exploités directement, assument les fonctions de surveillance et de paiement de transfert pour les onze centres qui sont financés par des paiements de transfert et veillent à une stricte harmonisation opérationnelle entre tous les fournisseurs de services d'ambulance terrestre et aérienne, les fournisseurs de soins de santé, les partenaires municipaux et les collectivités des Premières Nations.

Le ministre finance les collectivités des Premières Nations ainsi que les organisations inuites et autochtones en milieu urbain pour la prestation de la clientèle autochtone de services de soins à domicile et en milieu communautaire au sein des communautés des réserves et des zones urbaines.

SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)

POSTE	POSTE	Prévisions supplémentaires 2024-2025	Prévisions 2024-2025	Prévisions 2023-2024	Chiffres réels 2022-2023
Ns					
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Programmes provinciaux	1 000 000 000	1 851 171 500	1 506 728 400	1 374 669 460
	TOTAL à VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 000 000 000	1 851 171 500	1 506 728 400	1 374 669 460
	Total - Charges de fonctionnement	1 000 000 000	1 851 171 500	1 506 728 400	1 374 669 460

PROGRAMMES PROVINCIAUX ET INTENDANCE - CRÉDIT 1412, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE Ns	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
1412-1	Programmes provinciaux	
	Paiements de transfert	
	Services communautaires et prioritaires	1 000 000 000
	Total " voter - Charges de fonctionnement	1 000 000 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programmes provinciaux et intendance	1 000 000 000
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DE LA SANTÉ	1 000 000 000

PROGRAMME DE SOUTIEN AU CONSEIL DU TRÉSOR - CRÉDIT 3404

Le programme de soutien au Conseil du Trésor procure du leadership et des services consultatifs qui aident une prise de décision fondée sur des données probantes, une gestion financière prudente et une reddition des comptes transparente dans toute la fonction publique de l'Ontario. Le programme offre aussi du leadership aux ministères et aux organismes provinciaux par la prestation de politiques, de directives et de conseils stratégiques de portée gouvernementale visant à promouvoir l'excellence dans la fonction publique, notamment en dirigeant et en soutenant l'examen des organismes provinciaux de l'Ontario.

Le programme favorise la responsabilité et l'intégrité budgétaire en offrant son expertise et ses conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre de cadres pour la gestion budgétaire et financière, la mesure du rendement et l'infrastructure. Il veille à l'utilisation judicieuse des ressources publiques pour réaliser les priorités du gouvernement en soutenant le Conseil du Trésor et le Conseil de gestion du gouvernement et en offrant des conseils sur les plans pluriannuels préparés chaque année, la gestion des dépenses pour l'exercice en cours et la conception des programmes. De plus, le programme aide le président du Conseil du Trésor, le sous-ministre et secrétaire du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du gouvernement ainsi que le gouvernement à rendre compte à la population des plans et des résultats en publiant par exemple le Budget des dépenses. Le programme fournit également à la fonction publique de l'Ontario et au secteur parapublic des conseils en matière de reddition des comptes et de surveillance.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE	POSTE	Prévisions supplémentaires 2024-2025	Prévisions 2024-2025	Prévisions 2023-2024	Chiffres réels 2022-2023
Ns					
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
2	Fonds de prévoyance	900 000 000	1 405 428 000	6 393 700 000	-
	TOTAL à VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	900 000 000	1 405 428 000	6 393 700 000	-
	Total - Charges de fonctionnement	900 000 000	1 405 428 000	6 393 700 000	-

PROGRAMME DE SOUTIEN AU CONSEIL DU TRÉSOR - CRÉDIT 3404, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE Ns	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
3404-2	Fonds de prévoyance	
	Autres opérations	900 000 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	900 000 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de soutien au Conseil du Trésor	900 000 000
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	900 000 000



ISSN 0835-5576 (Imprimé)
ISSN 1718-7990 (En ligne)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024